Échos romands

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Jeunesse forte, peuple libre : revue d'éducation physique de l'École fédérale de gymnastique et de sport Macolin**

Band (Jahr): **7 (1950)**

Heft 10

PDF erstellt am: **29.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

Inscription

Les personnes que ce cours intéresse sont priées de s'inscrire auprès de l'E.F.G.S. jusqu'au plus tard le 18 novembre 1950, en précisant qu'il s'agit du « Cours de maîtres de sports ». La demande d'inscription sera accompagnée de :

Certificat d'origine; certificats scolaires;

Certificat de bonnes mœurs; certificat de sortie de l'École professionnelle; certificats d'apprentissage et autres certificats professionnels; un bref *curriculum vitae* manuscrit; un rapport sur l'activité sportive passée avec les attestations éventuelles relatives à une formation spéciale ou à des performances, visées par l'association intéressée; un certificat médical et deux photos récentes.

Il sera précisé, en même temps, pour quelle (s) branche (s) spéciale (s) l'enseignement est désiré.

Renseignements

Tous renseignements complémentaires au sujet de ce cours peuvent être sollicités par écrit ou par téléphone auprès de l'E.F.G.S. (Tél. No 032/2.78.71).

Macolin, le 2 octobre 1950.

École fédérale
de gymnastique et de sport :
Le Directeur,
A. KAECH.

ÉCHOS ROMANDS

VAUD

CRÊT-BÉRARD

Le 2 mai 1948 vit à Lausanne le rassemblement de cinq mille jeunes paroissiens de l'Église nationale vaudoise, qui y prirent la décision de bâtir une Maison de la jeunesse et de l'Église. Tandis que le projet était confié pour étude à une commission d'aînés, parmi lesquels fut appelé M. R. Vuagniaux, chef de l'Office cantonal I.P., la jeunesse vaudoise déployait toute son ingéniosité à la recherche de fonds. Entre temps, le Synode et le Département de l'instruction publique et des cultes, ayant reconnu l'utilité de l'entreprise envisagée, lui accordaient leur approbation et leur appui.

L'an passé, à la même époque, les Jeunes Paroissiens avaient réuni une somme suffisante pour permettre au Conseil de fondation, institué spécialement à cet effet, d'acquérier à deux pas de Puidoux, le superbe terrain de Crêt-Bérard. En automne 1949 et ce printemps, les deux premiers chantiers de travail s'ouvrirent à tous les jeunes et virent mille huit cents volontaires des deux sexes offrir deux mille six cents journées de travail, créant un chemin empierré sur un demi-kilomètre, établissant sept cent cinquante mètres de canalisation et creusant les fouilles indispensables. Le second chantier s'est ouvert à la mi-août. Tous les jeunes y ont été accueillis avec joie.

Aide-toi et le Ciel t'aidera :
les I. P. vaudois construisent la route de Crêt-Bérard.

Cet immense effort s'explique aisément.

Le désir de servir des Jeunes Paroissiens s'est rencontré avec un besoin pressant du pays. Il fallait au canton de Vaud une maison qui puisse accueillir à n'importe quel moment de l'année des camps ou des cours de formation pour les jeunes ou pour leurs responsables; une maison propice à des retraites collectives ou individuelles réalisables à bon marché; enfin, *last but not least,* une maison répondant aux besoins de l'éducation sportive de la jeunesse confiée à l'Office cantonal de l'éducation physique post-scolaire.

Pour satisfaire ces besoins multiples, il fallait une maison spécialement adaptée. Le projet définitif, établi par M. Claude Jaccottet, architecte, prévoit la construction de trois et même quatre bâtiments. Il y aura tout d'abord la Maison proprement dite, avec son réfectoire et sa salle de conférences séparés par une cloison amovible, ses salles d'étude et et sa bibliothèque, son dortoir et une trentaine de petites chambres plus particulièrement destinées aux aînés ou aux visiteurs isolés. Par ailleurs, deux — et plus tard trois — pavillons seront aménagés pour les camps de jeunesse et comprendront un dortoir de trente places, une salle d'étude et de jeu et une petite cuisine.

L'un de ces pavillons est en construction. La première pierre en a été posée le 21 mai, par le président du Synode, en présence de deux mille personnes, parmi lesquelles on remarquait M. le conseiller d'État Pierre Oguey, qui prononça un remarquable discours.

Les Jeunes Paroissiens vaudois et leur aumônier, le pasteur Albert Girardet, apportent à cette entreprise toutes leurs forces et tout l'enthousiasme de la jeunesse; avec l'appui constant et généreux de la population, la bienveillance des autorités, ils sont heureux de doter le canton de Vaud d'une Maison de la jeunesse et de l'Église qui est appelée à rendre les plus grands services au pays.

C.-H. F.